

TERRITOIRES

PARCE QUE LES SOLUTIONS SONT DANS L'ACTION DE PROXIMITÉ ET LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS

REPORTAGE

Agen Un accompagnement spécifique pour les jeunes victimes de l'inceste

Avec une vingtaine d'années d'existence, la maison Jean Bru à Agen a pensé et mis en actes un accompagnement spécifique pour les mineures victimes d'abus sexuels dans leur famille. Alors que la faiblesse de la prise en charge de l'inceste est régulièrement ciblée, l'équipe continue d'actualiser ses pratiques et sert d'appui pour les professionnels de l'aide sociale à l'enfance.



INITIATIVES

Ardèche

Escrime à l'Ehpad..... P. 46

ANFH PACA

**La qualité de vie au travail
est un jeu**..... P. 47



© PHOTOPITU - STOCKADOBEE.COM

>> **C**ette adolescente de 15 ans est arrivée à la maison Jean Bru à Agen à l'âge de dix ans et demi. Dans le film « Inceste, à hurler du silence » d'Hélène Trigueros, son visage a été flouté, mais on distingue sa silhouette hésitante sur le pas de la porte et ses mains s'agitant sur ses bracelets. On entend aussi les larmes dans sa voix lorsqu'elle s'adresse à trois éducatrices. « J'ai la haine contre lui mais des fois, je me dis que ça me manque de ne pas avoir de père ». Il y a quatre ans, son arrivée a été tumultueuse. « C'était très compliqué de ne vivre qu'avec des jeunes filles qui ont été aussi abusées. Ça me rappelait encore plus mon histoire. Mais cela me soulageait : enfin, j'étais reconnue victime, enfin on me croyait ».

Ultime recours

Depuis 1996, cette maison d'enfants à caractère social (MECS), doublement habilitée par les services de la PJJ et du département du Lot-et-Garonne, accueille vingt-cinq enfants, adolescentes et jeunes femmes de 10 à 21 ans qui ont toutes subi des violences sexuelles dans leur milieu familial. Souvent en second ou en ultime recours, elles intègrent ce foyer spécialisé, passée la divulgation de ces abus qui font bientôt ou déjà l'objet d'une procédure pénale. L'idée de cet accompagnement spécifique émane de Nicole Bru, l'ancienne P-DG du laboratoire pharmaceutique UPSA qui a créé l'association Docteurs Bru après le décès de son mari. Quitte à nourrir la controverse de l'époque qui, face à la notion de reconnaissance du traumatisme subi, y voit un risque pour ces jeunes filles de s'enfermer dans leur passé de victimes.

Placées par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE), elles viennent essentiellement du Sud-Ouest, mais pas seulement.

Un conseil scientifique

La maison Jean Bru est considérée comme un point d'appui à l'échelle départementale et régionale pour réfléchir à une meilleure prise en charge du traumatisme de l'inceste. Depuis ses débuts, un conseil d'orientation scientifique et technique se réunit six fois dans l'année pour relier l'actualité de la recherche aux actions auprès des résidentes. Au-delà de la publication d'ouvrages et de l'organisation de colloques, des intervenants internes et externes ont participé à une formation sur la maltraitance spécifique de l'inceste montée auprès de l'OPCO Santé de Nouvelle-Aquitaine pour une quinzaine de stagiaires de quatre autres MECS du territoire. « Ceci suit l'évolution du secteur qui se décroïssonne. Quand on agit seul et au bout de la chaîne sur un territoire, l'intérêt de mobiliser un tel réseau est d'essayer les bonnes pratiques », avance Sylvie Godard, secrétaire générale de région.

REPÈRES

- **Selon une enquête publiée en 2019**, sur 502 Français âgés de 18 ans et plus, ayant été victimes de viols et d'agressions sexuelles dans l'enfance, 51 % des agressions ont eu lieu au domicile familial. Dans 44 % des cas, les violences sexuelles déclarées sont incestueuses.
- **Source** : enquête Ipsos pour l'association Mémoire traumatique et victimologie.
- **Maison Jean Bru** : William Touzanne, directeur, 05 53 47 20 02.
- **Département du Lot-et-Garonne**, direction du développement social, Céline Cros-Ronné, 05 53 69 40 42.

« En 2019, nous avons travaillé avec vingt et un départements. Nous recevons beaucoup de sollicitations, notamment lorsqu'un éloignement géographique est préconisé comme pour des mineures d'Ile-de-France. Nos interlocuteurs sont souvent démunis. Ils se disent qu'en ciblant la question de l'inceste, il y aura un début de réponse à apporter », précise William Touzanne, directeur de la maison Jean Bru depuis quatre ans. Il s'agit ici d'apprécier la pertinence d'un tel accompagnement qui dure deux ans en moyenne et coûte entre 230 et 250 euros par jour. « Après l'examen d'un dossier, il y a toujours une visite de pré-admission d'une journée en présence de la jeune fille et de l'inspecteur de l'ASE. La spécificité de la maison est immédiatement mise en avant puisque nous lui demandons si elle sait où elle arrive », indique-t-il.

Projet éducatif

C'est un vaste hôtel particulier qui a été reconverti en internat. L'école se fait à l'extérieur et les consultations de psychothérapie aussi afin de séparer le temps de soin du lieu de la vie quotidienne, rythmé par exemple par des ateliers le mercredi. Dans la maison où chacune dispose d'une chambre individuelle dont elles ont la clé, l'ambition de l'équipe éducative mixte est de construire avec elles un projet éducatif et de leur redonner des repères dans leur relation avec les autres, notamment les adultes et les hommes. Elles y apprennent à minima à trouver les mots pour décrire l'inceste qu'elles ont vécu et la manière dont elles vivent aujourd'hui leur intimité et leur estime d'elles-mêmes. Mais aussi à retrouver une place d'enfant ou d'adolescente. Y compris si cela passe par quelques remontrances lorsqu'elles ne rangent pas leur chambre !

Si elle aide à cicatriser et à se projeter, la parole circule et ne doit pas être conditionnée à une relation privilégiée voire fusionnelle avec l'un des adultes qui, à bien des égards, exerce une suppléance parentale. À l'intérieur de la maison, la trentaine de professionnels est pluridisciplinaire : des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des assistantes sociales, des animateurs de soutien scolaire mais aussi des surveillants de nuit, une maîtresse de maison ou un agent d'entretien. Deux psychiatres y interviennent chaque semaine : l'un auprès des jeunes filles, l'autre exclusivement auprès des intervenants.

Ces derniers sont réunis en plénière ou en petits groupes afin d'apaiser certaines tensions mais aussi analyser des interactions et l'éventuelle distance à prendre pour avoir du recul sur leurs pratiques. « Il y a plusieurs points de vigilance : la tendance à la compassion et à la surprotection mais aussi l'effet de sidération et de fascination pour ces enfants rencontrés », pointe le pédopsychiatre Patrick Ayoun, également membre du conseil d'orientation scientifique et technique de l'association.

Tissu partenarial

Autre particularité de l'établissement : en fonction du cadre judiciaire, certains travailleurs sociaux s'occupent exclusivement du maintien du lien familial pendant le séjour avec par exemple, la mère ou le reste de la fratrie. « L'inceste n'est pas qu'une affaire entre une victime et un auteur. C'est aussi et beaucoup un dysfonctionnement familial. Mais ce ne sont pas des thérapies familiales puisque les professionnels ici sont des éducateurs », indique Patrick Ayoun.

Unique en France, cette offre s'intègre dans un riche tissu partenarial local et national incluant l'école, la justice, le département, l'hôpital de jour ou les services psychiatriques pour adolescents mais aussi les associations et les acteurs de l'insertion afin d'aider ces mineures à se reconstruire psychologiquement et socialement. Ce qui impose de la réactivité et de la cohérence entre les différents modes de fonctionnement des institutions : « même si nous veillons à dépasser le cadre interpersonnel, cette relation de confiance est d'autant plus importante pour les parcours dits complexes de jeunes filles où d'autres acteurs jalonnent leur parcours », souligne William Touzanne. Depuis quelques années, la maison Jean Bru diversifie ses modes d'accompagnement et de préparation à la sortie. Au-delà de l'accueil d'urgence et des douze places proposées en internat, la maison dispose d'un appartement protégé dans l'enceinte du bâtiment pour des 14-16 ans. En centre-ville d'Agen, un appartement et un studio semi-protégés pour les jeunes filles de 16 à 18 ans garantissent une présence d'éducateur et une surveillance nocturne. En vue d'un éventuel contrat jeune majeur avec le département, un appartement semi-autonome fait cohabiter deux jeunes filles. Un club réunissant les anciennes a été créé et propose

chaque année des retrouvailles afin de nourrir l'entraide. « Certaines vont parler de leur travail, de la famille qu'elles ont construite. Ce temps de partage crée aussi une espèce de réseau », avance Nathalie Mathieu, directrice générale de l'association Docteurs Bru. Depuis des années, malgré plusieurs annonces et tentatives, l'ouverture d'une structure similaire pour les garçons reste dans les cartons de l'association. ♦

Judith Chetrit

INTERVIEW



Céline Cros-Ronné, directrice générale adjointe du développement social du département du Lot-et-Garonne

« C'est étonnant qu'il n'existe qu'une structure de ce type en France »

« Nous n'avons jamais cherché à conditionner l'accès de cette maison aux mineures de notre département. Car en fonction de l'histoire familiale et de la problématique de la jeune fille, il peut être judicieux que la reconstruction s'opère avec une volonté d'éloignement. Il est toutefois rare que ce soit la première problématique identifiée lorsque les jeunes arrivent à l'aide sociale à l'enfance : le plus souvent, ce sont des situations de carences éducatives, de négligences et des troubles du comportement. Depuis 2018, nous essayons d'assurer un meilleur suivi des placements sur notre territoire et dans ce cadre-là, il peut nous arriver de solliciter les professionnels de la maison Jean Bru. Ils se sont proposés pour être un appui technique auprès des autres structures du département lorsqu'on est par exemple face à des jeunes qui vont présenter certains troubles et attitudes en lien avec un début de communication sur un inceste subi. La libération de la parole est associée à un processus dans lequel elles ont besoin d'être accompagnées. Pour que ces mineures soient ensuite redirigées vers la maison, il faut que l'abus soit concret, conscientisé et que la problématique ressorte de manière majoritaire dans l'examen de leur situation. Nous accompagnons la maison Jean Bru dans la diversification de la prise en charge incluse dans leur projet d'établissement. C'est une demande qui revient aujourd'hui souvent dans le champ de la protection de l'enfance : on y va par étapes car c'est également à nous de trouver une assise juridique et financière. C'est étonnant qu'il n'existe qu'une structure de ce type en France : certes, le sujet est encore parfois tabou mais on sait depuis longtemps les conséquences sur la construction de futurs adultes. »